

International

Un délinquant marocain abattu en Italie après avoir agressé une femme et un élu

22/07/2021 08:37

La presse mainstream ne nous déçoit jamais dans ses mensonges. « *ITALIE: UN ÉLU D'EXTRÊME DROITE ABAT UN MAROCAIN SUR UNE PLACE PUBLIQUE* » [titre ainsi BFM reprenant](#) une dépêche tout aussi calamiteuse de l'AFP. La réalité est autre :

Massimo Adriatici, élu de La Lega, le parti dirigé par Mateo Salvini et par ailleurs ancien commandant de police, a tiré accidentellement sur un délinquant marocain qui l'attaquait. **Selon la presse locale, il importunait une femme à l'extérieur d'un bar de Voghera, près de Padoue, lorsque l'élu municipal est intervenu.** Après que ce dernier a appelé la police, l'homme aurait commencé à le bousculer. L'élu, qui portait un pistolet de petit calibre 22LR (il avait un permis de port d'arme), affirme qu'un coup est parti au moment où il tombait au sol.

La victime, touchée par un tir à la poitrine, est un Marocain de 39 ans.

Youns El Bossettaoui **était très connu à Voghera (Italie)**. Vagabond, condamné à de multiples reprises, impliqué dans le trafic de drogue et ayant reçu à plusieurs reprises l'ordre de quitter l'Italie, ce qui n'a jamais été exécuté, il avait l'habitude d'importuner les passants, les résidents et les clients, en leur demandant de l'argent, en leur offrant des doses ou en les insultant, souvent ivre. Certains de ses défenseurs y verront sans doute une terrible perte pour l'Europe...

En attendant, l'ancien policier a été assigné à résidence sous contrôle judiciaire et **le parquet a ouvert une enquête pour acte de défense disproportionné**, selon l'agence de presse italienne Ansa, qui cite des sources proches de l'enquête.

Pour Matteo Salvini, ancien ministre de l'Intérieur, **Massimo Adriatici a été "victime d'une agression" et a agi "en état de légitime défense"**. "Il a répliqué accidentellement par un tir qui a malheureusement tué un ressortissant étranger", a-t-il estimé dans une vidéo postée sur sa page Facebook.

Crédit photo : DR

[cc] [Breizh-info.com](https://www.breizh-info.com), 2021, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine
